

DELIBERATION N°07-12

Portant accord sur le projet « semaine de la voix »

Séance du 01/02/12 (Quorum atteint)
Date de la convocation : 19/01/12

L'an deux mil douze, le mercredi premier février à seize heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FERREIRA, Maire.

Membres en exercice : 15
Membres démissionnaires : 01
Membres présents : 08 votants : 09

PRESENTS : Jean-Paul FERREIRA, Maire - Félix TIOUKA, 1^{er} Adjoint - Liliane APPOLINAIRE, 2^{ème} Adjoint - Eveline PERIGNY, 3^{ème} Adjoint - Les conseillers : David JEAN-JACQUES - Stéphane APPOLINAIRE - Mirka ALEXANDRE - Hervé ROBINEAU.

ABSENTS Alexis TIOUKA, 4^{ème} Adjoint (procuration à Félix TIOUKA) : Les conseillers : Alain GIPET - Alain FREDERIC - Pascal AUGUSTE - Laëtitia TIOUKA - Loick PAUL.

SECRETARE DE SEANCE : Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Mademoiselle Liliane APPOLINAIRE est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Monsieur le Maire expose : Il s'agit d'une action déjà réalisée (du 7 au 10 novembre 2011) mais qui a néanmoins besoin d'une délibération du conseil pour débloquer les fonds sollicités auprès de la DAC.

La thématique de la voix a été choisie comme fil conducteur des actions culturelles jusqu'en 2013. Elle permet de jouer avec les mots sous des formes très variées, et s'adapte bien au kali'na, davantage parlé qu'écrit.

Au programme, il y avait :

- Fresque murale réalisée par les enfants, encadrée par une artiste, pour évoquer la vie des mots : *Andréa Cavalier*
- Lectures par un comédien : *Théâtre de la Ruche, ou Ks and Co*
- Chorale : *Soolan Chœur*
- Contes kali'na et guyanais : *Eugène Macintosh et Raymond Malajoie*
- Musique kali'na non traditionnelle : *Blues et Rap kali'na*
- Kamishibaï (petit théâtre d'images) : *Médiathèque*
- Théâtre d'improvisation : *Les Fouyoyouyues*

En lien avec les manifestations et les spectacles, il est question de créer un nouveau fonds « les voix de la médiathèque ». Il s'agit de livres audio : textes lus et enregistrés sur CD, qui seraient empruntables et qui serviraient également de supports pour des animations menées à la médiathèque.

Le coût total est de 5 000 € avec un plan de financement de la façon suivante :

	DAC	MAY	TOTAL
Semaine de la voix	4 500 € (90 %)	500 € (10 %)	5 000 €

Sur ces éléments, il invite les membres à en délibérer.

Le Conseil municipal, Oui à l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré ;

Confirme la réalisation de l'opération « semaine de la voix » et arrête son coût à 5 000 €.

Adopte le plan de financement prévisionnel tel qu'établi ci-dessus.

Sollicite l'aide financière du partenaire comme indiquée dans le plan ci-dessus. Les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits en tant que de besoin en dépenses et en recettes à des budgets en cours et suivants.

Autorise M. le Maire ou son représentant à prendre toute décision nécessaire et à signer tout acte y afférent.

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE DE AWALA-YALIMAPO

Jean-Paul FERREIRA

